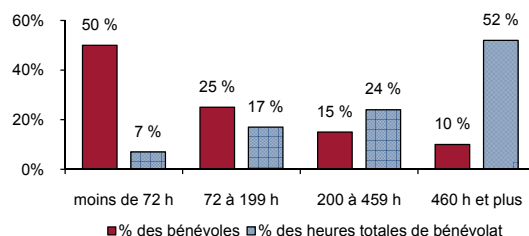


Selon l'Enquête Canadienne sur le Don, le Bénévolat et la Participation (ECDBP), 44 % des résidents du Nouveau-Brunswick âgés de 15 ans et plus (273 000 personnes) ont fait du bénévolat en 2004. Chaque bénévole a fait don de 185 heures en moyenne, soit 51 millions d'heures au total ou l'équivalent d'environ 26 500 emplois à temps plein.

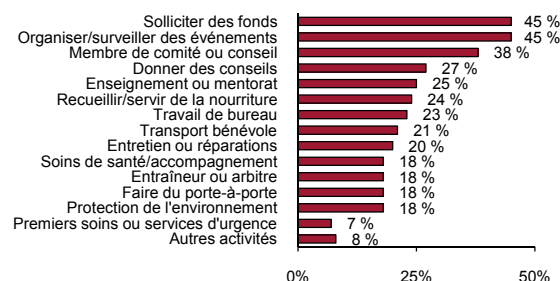
De nombreuses heures de bénévolat assurées par peu de bénévoles

Bien que de nombreux Néo-Brunswickois fassent du bénévolat, c'est une petite minorité d'entre eux qui ont fait don de la majorité des heures de bénévolat. Un bénévole sur dix a fait don de 52 % de toutes les heures de bénévolat. Ces bénévoles ont fait don de 460 heures ou plus pendant l'année. De plus, 24 % des heures de bénévolat ont été assurées par 15 % des bénévoles qui ont fait don de 200 à 459 heures. À eux tous, ce quart supérieur des bénévoles (représentant 11 % de tous les résidents du Nouveau-Brunswick) a fait don de 76 % du nombre total d'heures de bénévolat.

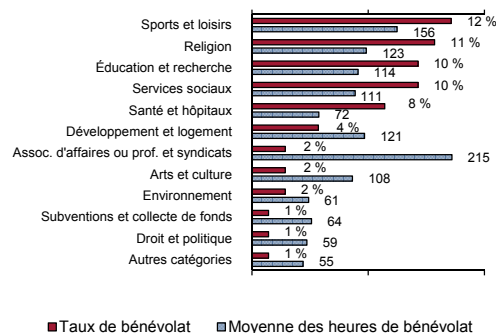
Pourcentage de bénévoles et pourcentage du nombre total d'heures de bénévolat



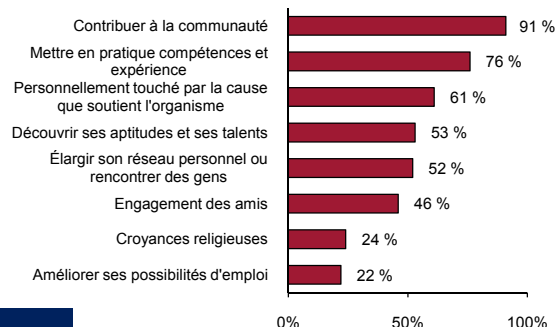
Pourcentage de bénévoles par type d'activité bénévole



Pourcentage des bénévoles au sein de la population et moyenne annuelle des heures de bénévolat par catégorie d'organismes



Pourcentage des bénévoles invoquant des motivations précises à l'appui de leur bénévolat



Le travail des bénévoles

Les activités réalisées le plus souvent par les bénévoles du Nouveau-Brunswick étaient les suivantes : solliciter des fonds (activité réalisée par 45 % des bénévoles), organiser ou superviser des événements (45 %) et siéger à un comité ou à un conseil d'administration (38 %).

Par comparaison avec le reste du Canada, les bénévoles du Nouveau-Brunswick étaient plus susceptibles d'enseigner, de former ou de jouer le rôle de mentor (signalé par 25 % des bénévoles du Nouveau-Brunswick contre 31 % des bénévoles du reste du Canada).

Les organismes où ils font du bénévolat

Les résidents du Nouveau-Brunswick étaient plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes des sports et loisirs (12 % d'entre eux y ont fait du bénévolat), puis pour les organismes d'éducation et de recherche (10 %) et, enfin, pour les organismes des services sociaux (10 %). Un nombre moins important de Néo-Brunswickois ont fait du bénévolat pour les organismes du secteur des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat et pour ceux du secteur du droit, de la défense des intérêts et de la politique (1 % pour chacune de ces catégories).

Les bénévoles ont eu tendance à donner le plus grand nombre d'heures aux organismes des associations d'affaires ou professionnelles et syndicats (215 heures en moyenne), sports et loisirs (156 heures), puis aux organismes religieux (123 heures en moyenne) et, enfin, aux organismes du développement et du logement (121 heures). Ils ont fait don d'un nombre d'heures relativement inférieur aux organismes du secteur des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat (64 heures), de l'environnement (61 heures) et à ceux du secteur du droit, de la défense des intérêts et de la politique (59 heures).

Les motivations des bénévoles

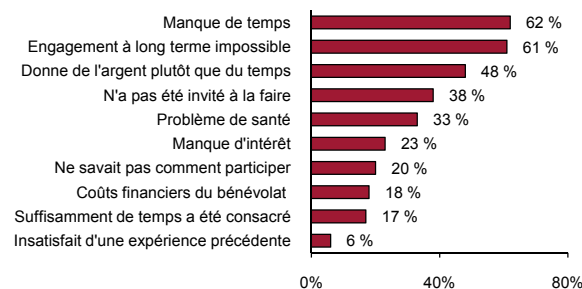
Les bénévoles du Nouveau-Brunswick étaient plus susceptibles de déclarer faire du bénévolat pour contribuer à la collectivité (91 %), par désir d'utiliser leurs compétences et d'acquérir de l'expérience

(76 %) ou parce que la cause soutenue par l'organisme les touchait personnellement (61 %). Un nombre relativement minime de personnes ont fait du bénévolat par conviction religieuse ou pour satisfaire à des obligations religieuses (24 %) ou pour améliorer leurs perspectives d'emploi (22 %).

Les obstacles au bénévolat

Les Néo-Brunswickois qui n'avaient pas fait de bénévolat étaient plus susceptibles d'invoquer le manque de temps (62 %), l'impossibilité de s'engager à long terme (61 %) ou le versement d'un don d'argent de préférence au bénévolat (48 %). Ils étaient beaucoup moins susceptibles d'invoquer le coût du bénévolat (18 %), d'estimer consacrer déjà assez de temps au bénévolat (17 %) ou de faire état d'activités bénévoles décevantes (6 %) pour justifier leur absence de bénévolat.

Pourcentage des obstacles au bénévolat déclarés par les non-bénévoles



Caractéristiques personnelles et économiques des bénévoles du Nouveau-Brunswick : âge et niveau d'études¹

Les personnes âgées de 15 à 24 ans étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat (56 % ont été dans ce cas), suivis par ceux âgés de 35 à 44 ans (50 %). Ceux âgés de 65 ans et plus étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (29 %). Les bénévoles âgés de 55 à 64 ans avaient tendance à faire don du plus grand nombre d'heures (240 heures en moyenne), suivis de près par ceux âgés de 65 ans et plus (238 heures). Les bénévoles âgés de 25 à 34 ans, en revanche, avaient tendance à donner faire le moins d'heures de bénévolat (101 heures en moyenne).

Les Néo-Brunswickois titulaires d'un diplôme universitaire étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat (69 %), alors que ceux qui n'avaient pas achevé leurs études secondaires étaient les moins susceptibles d'en faire (30 %). Les bénévoles qui avaient tendance à faire don de plus d'heures en moyenne étaient ceux titulaires d'un diplôme postsecondaire et d'un diplôme universitaire (respectivement 210 et 192 heures).

Les Néo-Brunswickois qui n'ont pas achevé leurs études secondaires ont fait don d'un pourcentage du nombre total d'heures de bénévolat excessivement faible par rapport à leur nombre (ils représentaient 27 % de la population, mais n'ont fait don que de 18 % du nombre total d'heures de bénévolat). À l'inverse, les Néo-Brunswickois titulaires d'un diplôme postsecondaire ou d'un diplôme universitaire ont fait don d'un pourcentage du nombre total d'heures de bénévolat excessivement élevé par rapport à leur nombre.

Pourcentage de la population qui sont bénévoles et répartition des heures de bénévolat selon l'âge et le niveau d'éducation

	Taux de bénévolat	Moyenne des heures de bénévolat	% de la population	% des heures totales de bénévolat
Âge				
15 à 24 ans	56 %	169	16 %	19 %
25 à 34 ans	44 %	101	16 %	9 % ^E
35 à 44 ans	50 %	177	19 %	21 %
45 à 54 ans	41 %	221	19 %	22 %
55 à 64 ans	41 %	240	14 %	17 %
65 ans et plus	29 %	238	15 %	13 % ^E
Éducation				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	30%	181	27 %	18 %
Diplôme d'études secondaires	47%	163	17 %	15 % ^E
Études postsecondaires partielles	52%	135 ^E	7 %	6 % ^E
Certificat d'études postsecondaires	45%	210	35 %	40 %
Diplôme universitaire	69%	192	14 %	22 %

^E À utiliser avec prudence

¹ Le bénévolat a tendance à varier en fonction des caractéristiques personnelles et économiques des personnes. Cette fiche d'information est axée sur l'âge et le niveau d'études, mais de nombreuses autres caractéristiques sont également importantes. Les lecteurs devraient obtenir un complément d'information en consultant Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, à l'adresse <http://www.donetbenevolat.ca/pdf/ECDBP_Rapport_2004_fr.pdf>.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.